

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président communique que les Annuaire 2012 livrés par Statistique Vaud ont été versés dans les casiers des députés. Le bénéfice du Noël du Grand Conseil sera versé à la Fondation Echaud, institution pour personnes adultes polyhandicapées, à Cugy. Le point 22 de l'ordre du jour est déplacé après le point 31, en raison du changement de rattachement de services aux départements du DINT et du DEC. M. le Président fait part également de la démission de M. François Despland de sa charge d'assesseur à la CDAP du Tribunal cantonal. Il adresse enfin ses meilleurs voeux au Secrétaire général adjoint et à son épouse, heureux parents de deux jumeaux prénommés Tiago et Hector, nés le jeudi 19 janvier 2012, à 14h48. Il félicite également M. Jérôme Marcel, secrétaire de commission, qui est devenu papa d'un petit Florian ce jour-ci, à 0h52.</p> <p>M. le député Jean-Marie Surer demande de modifier l'ordre du jour en ajoutant en fin de séance le chant de l'hymne vaudois, en ce 24 janvier. Cette demande de modification de l'ordre du jour est acceptée à la majorité, avec un avis contraire et quelques abstentions.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: M.-O. Buffat; Claudine Dind; Julien Eggenberger et consorts; Michel Miéville; Philippe Ducommun; Yves Ferrari.</p> <p>Postulats: Claire Attinger Doepper et consorts; Nicolas Rochat et consorts.</p> <p>Pétitions: demandant que les assesseurs de la CDAP puissent oeuvrer après 65 ans; pour un droit à l'égalité de traitement; contre des estimations fiscales cadastrales; contre des estimations fiscales.</p> <p>Question écrite: Jacques-André Haury.</p>			
RENV-CE	3.	(11_INT_585) Interpellation Stéphane Montangero - Le canton de Vaud ne devrait-il pas pousser la Romande Energie à tirer la prise boursière ? (développement)			
RENV-CE	4.	(11_INT_586) Interpellation Anne Baehler Bech - Regroupement familial : les normes légales sont-elles respectées ? (développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 24 janvier 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	5.	(11_INT_587) Interpellation Christa Calpini - Pourquoi tant d'attente au CHUV ? (développement)			
RENV-COM	6.	(11_POS_277) Postulat Philippe Martinet et consorts au nom du groupe des Verts pour une stratégie cantonale coordonnée en matière de valorisation des sites et biens archéologiques, en particulier ceux de l'époque pré-romaine et burgonde (développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	7.	(11_POS_278) Postulat Frédéric Haenni et consorts - Assurer un avenir durable aux acteurs de la restauration, en renforçant la formation (développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	8.	(11_MOT_157) Motion Pascale Manzini et consorts introduisant plus de pragmatisme dans la loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA) (développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

## Séance du Grand Conseil

Mardi 24 janvier 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	9.	(351) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les postulats Maximilien Bernhard et consorts pour un bilan de la politique cantonale en matière de prévention et de lutte contre les toxicomanies et Philippe Leuba et consorts demandant l'adoption d'un cadre légal interdisant ou tout au moins régissant la pose et le recours aux distributeurs de seringues destinées aux toxicomanes  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les deux postulats).	DSAS.	Ducommun P.	
OA	10.	(393) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Véronique Hurni et consorts "dès 12 ans est-ce l'âge de raison?"  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport).	DSAS.	Dufour C.E.	
OA	11.	(394) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jean-François Cachin et consorts pour la rédaction d'un règlement, voire de directives cantonales pour l'organisation du service sanitaire lors de manifestations  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport).	DSAS.	Berseth Hadege V.	
OA	12.	(399) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Olivier Gfeller et consorts demandant au Conseil d'Etat de développer l'information à la population concernant les soins palliatifs  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport).	DSAS.	Mayor O.	
OA	13.	(RI_09_POS166) Rapport intermédiaire du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Ginette Duvoisin et consorts demandant au Conseil d'Etat de renforcer et d'élargir les missions de l'IST (Institut universitaire romand de Santé au Travail)  Les conclusions du rapport intermédiaire du Conseil d'Etat sont adoptées à l'unanimité. Le nouveau délai est donc accepté.	DSAS.		

## Séance du Grand Conseil

Mardi 24 janvier 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	14.	(11_MOT_135) Motion Catherine Labouchère et consorts - Pour la création d'un observatoire permanent de la profession médicale dans le canton  La motion est transformée en postulat avec l'accord du motionnaire. Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à la majorité, moins deux avis contraires (prise en considération totale de la motion transformée en postulat et renvoi au Conseil d'Etat).	DSAS	Roulet C.	
TRAITE	15.	(11_INT_495) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni et consorts - Auto-délivrance : quand est-ce que la procédure mise en place par la commission d'éthique du CHUV va-t-elle être respectée ?  Détermination Véronique Hurni à la suite de la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation est refusée par 74 non, 15 oui et 21 abstentions.	DSAS.		
TRAITE	16.	(11_INT_510) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre Volet - De quel droit le Conseil d'Etat donne-t-il des ordres avant la votation des lois par le Grand Conseil et le délai du référendum public ?	DSAS		
TRAITE	17.	(11_INT_511) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Yves Rapaz - Explosion des coûts de la santé : évolution logique ou raisons cachées ?	DSAS.		
TRAITE	18.	(10_INT_405) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Martinet : quelle stratégie pour résoudre le "Rubik's Cube" de la carte hospitalière vaudoise ?	DSAS.		
TRAITE	19.	(11_INT_534) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques-André Hauray au sujet de l'arrêté du 29 juin 2011 sur la planification hospitalière : quand l'idéologie alimente l'étourderie	DSAS.		

## Séance du Grand Conseil

Mardi 24 janvier 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	20.	(372) Exposé des motifs et projet de décret portant sur le dépôt d'une initiative cantonale auprès de l'Assemblée fédérale l'invitant à demander au Conseil fédéral que les négociations avec l'UE au sujet d'un accord de libre-échange dans le secteur agroalimentaire (ALEA) soient interrompues immédiatement et Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative législative Jacques Nicolet et consorts, au nom du comité du Groupe agricole du Grand Conseil, demandant au Conseil d'Etat vaudois d'intervenir auprès des autorités fédérales afin que les négociations avec l'UE au sujet d'un accord de libre-échange dans le secteur agroalimentaire (ALEA) soient interrompues immédiatement (10_INI_038)(2ème débat)  (2ème débat): art. 1 accepté par 92 oui, 1 non et 20 abstentions. Art. 2 accepté à la majorité, avec quelques abstentions. Fin du 2ème débat. En vote final, les conclusions de la commission (refus du décret) sont refusées par 38 oui, 58 non et 21 abstentions. Le projet de décret est adopté et le préavis du Conseil d'Etat refusé.	DEC.	Wehrli L.	
REF	21.	(11_INI_040) Initiative législative Bernard Borel et consorts demandant au Conseil d'Etat d'intervenir auprès de l'Assemblée fédérale afin de modifier les accords bilatéraux de protection des investissements (APPI) en y excluant les produits dommageables à la santé de la population  Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération totale de l'initiative et renvoi au CE) sont refusées par 24 oui, 70 non et 26 abstentions.	DEC	Rochat N.	
RENV-CE	22.	(10_POS_213) Postulat Jean-François Cachin et consorts - Une nouvelle réaffectation du P+R provisoire de Vennes  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées par 90 oui, aucun non et 11 abstentions (prise en considération partielle du postulat et renvoi au CE).	DEC	Gaille P.A.	

## Séance du Grand Conseil

Mardi 24 janvier 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	23.	(419) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Frédéric Borloz au nom du groupe radical demandant l'organisation d'Assises de la relance et de l'emploi  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à la majorité, avec quelques abstentions (acceptation du rapport)	DEC.	Bally A.	
RENV-CE	24.	(11_POS_244) Postulat Pierre-Yves Rapaz et consorts - Le canton solidaire des viticulteurs  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées (prise en considération du postulat et renvoi au CE).	DEC	Borloz F.	
RENV-CE	25.	(10_POS_222) Postulat Jacques Nicolet et consorts - Perspectives et avenir de la formation professionnelle agricole dans le canton  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (prise en considération du postulat et renvoi au CE).	DEC	Gay Vallotton M.	
TRAITE	26.	(11_INT_480) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean Christophe Schwaab et consorts - Pourquoi la BCV ne se comporte-t-elle pas en partenaire social exemplaire?	DEC.		
RENV-CE	27.	(10_MOT_124) Motion Grégoire Junod et consorts - Différer les horaires de vente d'alcool des heures d'ouverture des commerces et des établissements publics: une mesure efficace de santé publique et de prévention de la violence  La transformation de la motion en postulat, demandée par M. le député F. Haenni, est acceptée par 55 oui, 44 non et 1 abstention. Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées par 90 oui, 19 non et 3 abstentions (prise en considération partielle de la motion transformée en postulat et renvoi au CE).	DEC, DSE, DSAS	Christen J.	
TRAITE	28.	(10_INT_453) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Sandrine Bavaud - L'économie sociale et solidaire : quelles perspectives pour le Canton de Vaud ?	DEC.		
TRAITE	29.	(11_INT_516) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Marc-André Bory - Bactérie E.coli et primeurs, quelles incidences sur la production vaudoise?	DEC.		

## Séance du Grand Conseil

Mardi 24 janvier 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	30.	(11_INT_513) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Frédéric Borloz - Alpes vaudoises 2020 : la question des transports publics sera-t-elle intégrée dans la stratégie en cours de définition?	DEC.		
RENV-CE	31.	(11_PET_074) Pétition en faveur de M. Shafiq Massud  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées par 60 oui, 51 non et 3 abstentions. La pétition est prise en considération, totalement, et renvoyée au Conseil d'Etat pour traitement conforme aux règles légales.	DEC	Chevalley C.	
RENV-T	32.	(11_INT_503) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claire Attinger Doepper et consorts - Surchauffe dans la location et la vente d'objets immobiliers : état des lieux dans le canton de Vaud	DINT		31/01/2012
RENV-T	33.	(282) Exposé des motifs et - projet de loi sur le financement des formations politiques (motion Montangero) et - projet de loi modifiant la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (contre-projet du Conseil d'Etat à la motion Montangero) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Stéphane Montangero et consorts visant à modifier la loi sur l'exercice des droits politiques en introduisant les notions de transparence des coûts et de plafonnement des dépenses électorales pour les campagnes politique (1er débat)	DINT	Mattenberger N. (Majorité), Monod A. (Minorité)	31/01/2012
RENV-T	34.	(11_INT_529) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques Nicolet - Quelles mesures de sécurité dans la préparation aux éventuelles libérations conditionnelles sont prises dans notre canton?	DINT.		31/01/2012
RENV-T	35.	(10_MOT_114) Motion Cesla Amarelle et consorts au nom du groupe socialiste demandant un base légale cantonale régissant les mesures en établissement fermé (art. 59 al. 3 et 64 al. 4 CP)	DINT	Haury J.A. (Majorité), Maillefer D.O. (Minorité)	31/01/2012

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :